

« Kostenwahrheit »

Trop souvent, dans l'administration, la cause semble entendue : « Kostenwahrheit » se dit « vérité des coûts ». Mais est-ce vraiment la bonne traduction ? Et d'abord, que signifie « Kostenwahrheit » ?

D'un côté, on peut « die Kostenwahrheit ermitteln » (ou « eruieren », voire « erfahren », etc.), c'est-à-dire déterminer les coûts réels, assurer la transparence des coûts, faire la lumière sur les coûts, établir la réalité des coûts, voire la vérité sur les coûts, éventuellement « des coûts ». Bref, faire en sorte de savoir combien ça coûte.

Exemples :

Um eine solche Politik umzusetzen, ist es in einem ersten Schritt unbedingt notwendig, die **Kostenwahrheit** der Zuwanderung und die Auswirkungen auf den Sozialstaat zu evaluieren.

<https://offenesparlament.at/debatten/XXIII/NR/00040>

De la même manière que le Parlement a tenté d'établir la **vérité des coûts**, financiers, économiques mais aussi sociaux du nucléaire, il convient de mener le même travail pour les autres filières : coût commerciaux, industriels, problème du démantèlement, de la dépendance aux terres rares, coûts cachés en terme de modernisation du réseau, de la rentabilité du stockage hydro-électrique, etc...

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/propositions/pion1489.asp>

Mais de l'autre, il faut bien voir que dans l'immense majorité des cas, « Kostenwahrheit » est pris dans un sens différent.

Exemples :

Gemäss dem Verursacherprinzip werden die Kosten von denjenigen getragen, die sie verursachen. Man spricht deshalb auch von **Kostenwahrheit**.

(Zusatzstudien zur Transportrechnung)

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transport/enquetes/str.assetdetail.258880.html>

«Mehr **Kostenwahrheit** würde aber auch höhere Preise im Strassenverkehr zur Deckung der Umweltkosten erfordern.»

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/ernaehrung-wohnen-mobilitaet/dossiers/mobilitaet-dossiers/magazin-umwelt-umweltgerechte-mobilitaet/praxisbeispiele--umweltgerecht-hier-und-heute/pioniertat-umweltabo.html>

Car il ne s'agit plus ici de déterminer les coûts réels, mais de les prendre en compte pour fixer le prix demandé pour un bien ou un service, de façon que ce prix les reflète effectivement, et que ce prix *dise la vérité*. Il ne s'agit donc pas ici de « vérité des coûts », mais de « vérité des prix ».

Explication :

Une gestion optimale des ressources limitées de notre planète suppose que « les prix disent la vérité ». Une preuve par l'absurde en est fournie par les systèmes économiques dans lesquels les prix de certains biens, l'énergie par exemple, sont artificiellement abaissés par des systèmes de subventions. Il en résulte un formidable gaspillage des ressources, qui rend d'autant plus difficile la maîtrise des pollutions. Il ne faudrait pas croire pour autant que, laissés au libre jeu des forces du marché, les prix disent vrai. En fait, ils ne reflètent pas spontanément l'ensemble des « coûts sociaux », c'est-à-dire supportés par la collectivité soit pour rendre possible une activité particulière, soit résultant de l'exercice de cette activité. Par exemple, dans le cas des transports routiers, il semble normal de faire supporter à leurs usagers le coût de financement des infrastructures qu'ils empruntent, mais aussi le coût des dégradations infligées à l'environnement par leurs rejets polluants. Plus encore, les forces du marché ne peuvent tenir compte des besoins des consommateurs de demain, c'est-à-dire les générations futures, puisqu'ils sont hors d'état de s'exprimer sur les marchés d'aujourd'hui. Tel est le principe de base sur lequel se développent dans tous les pays modernes les concepts « d'instruments économiques au service de l'environnement », d'application du « principe pollueur-payeur » et de « fiscalité écologique », par lesquels l'État, garant de l'intérêt général et du long terme, intervient pour corriger le marché en sorte que les prix expriment bien la vérité, « toute la vérité ». [...]

« Plan national pour l'environnement », p. 78 (Secrétariat d'État français à l'Environnement, 1990)

Contrairement à la « vérité des coûts », la « vérité des prix » est un principe reconnu :

La **vérité des prix** est l'opération qui consiste à facturer un service au prorata des ressources qu'il mobilise, lorsque c'est possible.

https://fr.wikipedia.org/wiki/V%C3%A9rit%C3%A9_des_prix

Vérité des prix

Politique économique qui tend à faire correspondre le prix des services publics à leur coût réel.

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/v%C3%A9rit%C3%A9/81553>

- cost pricing 1. fixation (détermination) du prix en fonction du coût – 2. <qqfs> **vérité des prix**

- real cost pricing syn. realistic pricing – **vérité des prix**

(Glossaire de l'économie de l'OCDE)

https://www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/oecd-economics-glossary_9789264035867-en-fr

Plus précisément, l'un – la « vérité des coûts » – précède nécessairement l'autre – la « vérité des prix », puisqu'il faut d'abord connaître les coûts pour pouvoir ensuite les intégrer dans le prix.

Mais pourquoi l'allemand parle-t-il quasiment toujours de « Kostenwahrheit », et non de « Preiswahrheit » ?

D'abord, le terme de « Preiswahrheit » n'est pas inconnu en allemand (généralement accompagné de « Preisklarheit »).

Exemples :

Mitte Dezember hatten die Bundesbehörden von den Fluggesellschaften die **Preiswahrheit** bei den Tickets verlangt. Das Staatssekretariat für Wirtschaft (Seco) forderte ein rasches Ende der Lockvogelpreise, bei denen eine lange Liste von Zuschlägen kaum leserlich im Kleingedruckten versteckt wird. Ab 1. Juni 2006 müssen Airlines in ihrer Reklame Zuschläge für Treibstoff, Flughafentaxen, Sicherheitsgebühren, Steuern und sonstige Abgaben vollständig im angegebenen Preis einrechnen.

<https://www.nzz.ch/newzzEKS95OWX-12-1.18310>

Preiswahrheit und -klarheit: Dieser Begriff bedeutet, dass die Preise für Waren und Dienstleistungen auch die externen Kosten enthalten, die durch die negativen Auswirkungen entstehen, die Herstellung und Inverkehrbringen auf die Umwelt haben können.

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/HTML/?uri=CELEX:32001Y0203\(02\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/DE/TXT/HTML/?uri=CELEX:32001Y0203(02)&from=FR)

Vérité des prix: notion impliquant que les prix des marchandises ou des services incorporent les coûts externes liés aux impacts négatifs pour l'environnement de leur production et leur mise sur le marché.

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32001Y0203\(02\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32001Y0203(02)&from=FR)

Ensuite, il n'est pas certain qu'il faille analyser « Kostenwahrheit » comme « Wahrheit der Kosten ». Peut-être s'agit-il moins en effet de la « vérité des coûts » que de la vérité « en ce qui concerne les coûts », soit plus précisément « en ce qui concerne l'intégration de tous les coûts dans le prix ». Après tout, les liens qui unissent en allemand les termes constitutifs des mots composés peuvent être plus ou moins lâches. Ainsi, si le « Kriegsflüchtling » fuit effectivement la guerre, le « Wirtschaftsflüchtling » et le « Umweltflüchtling » ne fuient pas l'économie ou l'environnement, mais pour des raisons qui tiennent à la dégradation de l'économie ou de l'environnement¹.

La bonne nouvelle, c'est que même dans l'administration, on trouve des îlots de résistance au calque.

Exemples :

<p>Intervention parlementaire 93.439 Kostenwahrheit im Verkehr Transparence des coûts en matière de transport https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=19930439 (on note au passage qu'après être parti sur « transparence des coûts » dans le titre et dans le texte, le traducteur a bifurqué sur « vérité des prix » (qui revient cinq fois) dans le développement – peut-être parce qu'il a compris que « transparence » ne suffisait pas à rendre l'idée centrale)</p>	<p>(Text) Es sei Artikel 37 der Bundesverfassung durch die Verankerung des Grundsatzes der Kostenwahrheit im Verkehr zu revidieren oder zu ergänzen. [...]</p> <p>(Begründung) Es mehren sich die Stimmen in der Öffentlichkeit, die verlangen, dass endlich das Postulat der Kostenwahrheit im Verkehr verwirklicht werde.</p>	<p>(texte) L'article 37 de la Constitution fédérale doit être révisé de façon à proclamer le principe de la transparence des coûts en matière de transport, ou complété en ce sens. [...]</p> <p>(développement) De plus en plus de voix s'élèvent pour exiger que le principe de la vérité des prix soit enfin appliqué dans le domaine des transports.</p>
---	---	--

¹ Quant au « Frauenflüchtling », honni soit qui mal y pense, ce n'est que la forme féminine du mot.

<p>Motion 11.3557</p> <p>Gleich lange Spiesse für Anbieter und Konsumenten auf dem Energiemarkt</p> <p>Marché de l'énergie. Les fournisseurs et les consommateurs doivent pouvoir traiter à égalité</p> <p>https://www.parlament.ch/fr/ratbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20113557</p>	<p>[...] Die Folge davon sind vom Staat hoch subventionierte Preise für alternative Energien sowie mangelnde Kostenwahrheit.</p>	<p>[...] Conséquence : les tarifs des énergies alternatives sont fortement subventionnés, et le manque de vérité des prix est criant.</p>
<p>La vie économique (12-2013)</p> <p>Alle Karten auf den Tisch legen Il faut mettre toutes les cartes sur la table</p> <p>https://dievolkswirtschaft.ch/content/uploads/2016/06/2013_12-D1.pdf https://dievolkswirtschaft.ch/content/uploads/2016/06/2013_12-F.pdf</p>	<p>Der Verkehr in unserem Land wächst stetig. [...] Eine Besserung ist nur möglich, wenn wir alle Karten auf den Tisch legen und für mehr Kostenwahrheit sorgen – beginnend beim Strassenverkehr. [...] Eine CO2-Abgabe auf Treibstoffen wäre ein möglicher Weg, um mehr Kostenwahrheit zu schaffen und den Konsum in vertretbare Bahnen zu lenken. [...] Mit mehr Kostenwahrheit gingen die Konsumentinnen und Konsumenten einen Autokauf rationaler an.</p>	<p>Le trafic s'accroît constamment dans notre pays. [...] La situation ne pourra s'améliorer que si l'on met toutes les cartes sur la table et que l'on se préoccupe davantage de la vérité des prix, en commençant par ceux du trafic routier. [...] La taxe sur le CO2 appliquée à tous les carburants serait une possibilité d'approcher la vérité des prix et de guider la consommation vers des chemins acceptables. [...] La vérité des prix obligerait le consommateur à adopter une attitude plus rationnelle lors de l'achat d'un véhicule.</p>
<p>Verkehrspolitische Entwicklungspfade in der Schweiz / Die letzten 50 Jahre Cheminements de la politique suisse des transports / Les 50 dernières années</p> <p>https://www.strasseschweiz.ch/fileadmin/pdf/Buch_Zusammenfassung_d.pdf https://www.strasseschweiz.ch/fileadmin/pdf/Buch_Zusammenfassung_f.pdf</p>	<p>6. Um die in der schweizerischen Verkehrspolitik angestrebte Kostenwahrheit zu verwirklichen und dabei den Wettbewerb unter den verschiedenen Verkehrsträgern auf vergleichbare Voraussetzungen abzustützen, braucht es neue staatliche Instrumente.</p>	<p>6. Des instruments étatiques nouveaux sont nécessaires pour parvenir à la vérité des prix souhaitée dans les transports, et fonder ainsi la concurrence entre modes sur des bases comparables.</p>
<p>Loi sur l'énergie (RS 730.0)</p> <p>Art. 7, al. 2</p> <p>https://www.admin.ch/opc/fr/compiled-compilation/20121295/index.html</p>	<p>Eine wirtschaftliche Energieversorgung beruht auf den Marktregeln, der Integration in den europäischen Energiemarkt, der Kostenwahrheit, auf internationaler Konkurrenzfähigkeit und auf einer international koordinierten Politik im Energiebereich.</p>	<p>Un approvisionnement économique repose sur les règles du marché, sur l'intégration dans le marché européen de l'énergie, sur la vérité des prix, sur la compétitivité internationale, et sur une politique énergétique coordonnée sur le plan international.</p>

Les exemples ci-dessus étant évidemment à voir comme des munitions à utiliser au cas où un auteur peu ouvert à la diversité du génie des langues² voudrait vous forcer la main...

² Il s'en trouverait, me dit-on.